Déclaration N° 004 de la Mobilisation des Intelligences pour le Faso (MIFa)

Chers Compatriotes,

Dans sa déclaration n°00 du 26 juillet 2022, la MIFa appelait le LCL Paul-Henri Sandaogo DAMIBA à démissionner de la présidence du Faso. Il appelait également à la tenue d’Assises Nationales Souveraines afin de proposer «***une orientation et une nouvelle intelligence politiques appropriées en vue d’une Transition authentique qui posera les fondements de la renaissance de notre Etat-Nation et d’une démocratie véritable loin de l’improvisation et du perpétuel recommencement***». De même, dans sa déclaration n°003 du 28 septembre 2022 (soit 48 heures avant le début effectif du coup d’État du Capitaine Ibrahim TRAORÉ), la MIFa rappelait encore la nécessité de mettre incessamment en exécution l’une de ses recommandations à savoir « ***La convocation d’Assises Nationales Souveraines pour proposer une orientation et une nouvelle intelligence politiques appropriées en vue d’une Transition authentique civile qui posera les fondements de la renaissance de notre Etat-Nation et d’une démocratie véritable loin de l’improvisation et du perpétuel recommencement*** ».

Depuis, nous avons pris acte du premier épisode du MPSR ayant conduit à la démission du LCL Paul-Henri Sandaogo DAMIBA de la présidence du MPSR et du Faso puis le contrôle désormais du MPSR par le Capitaine Ibrahim TRAORÉ qui a annoncé la convocation d’assises nationales. C’est dans ce cadre que le décret N°2022-002/MPSR/PRES, portant convocation des assises nationales les 14 et 15 octobre 2022 a été rendu public.

Si le second épisode du MPSR enclenché le 30 septembre 2022 a semblé donner des espoirs quant à la mise en œuvre effective des recommandations de la MIFa par l’initiative de la fraction des forces militaires soutenue par le peuple mobilisé, force est de constater, à la lecture des récents événements, la volonté du Capitaine Ibrahim TRAORÉ de duper le peuple. Si cela s’avérait, ça ne pourrait que décrédibiliser et délégitimer la suite de la transition ; ce qui aboutirait au même résultat que le précédent épisode dirigé par le LCL Paul-Henri Sandaogo DAMIBA.

En effet, le format et le contenu actuels des assises annoncées du MPSR du Capitaine Ibrahim TRAORÉ nous posent d’ores et déjà des problèmes, entre autres par rapport :

* Au timing inapproprié pour un tel exercice, même si nous convenons qu’il « faut aller vite » ;
* A la légitimité des acteurs qui y prendront part. On note déjà des grincements de dents au niveau de la classe politique. Pendant ce temps, l’arbitraire est en cours dans les choix des forces vives des régions (où des membres de l’ancienne ALT sont choisis automatiquement) alors qu’on ne sait rien du côté des organisations de la société civile ;
* Au processus de préparation et au contenu prévu dans les termes de référence : adoption de la Charte, désignation du Président du Faso et propositions à faire. Les Assises Nationales Souveraines que nous appelons ne sauraient être une foire pour plébisciter des acteurs déjà désignés, fussent-ils du MPSR.

C’est pourquoi la MIFa :

1. Exige le report des Assises nationales pour permettre une meilleure préparation, avec l’ensemble des composantes de notre pays ;
2. Exige que le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, actuel Président du MPSR divulgue incessamment et publiquement les identités des membres du MPSR;
3. Exige l’inclusion, la transparence, la crédibilité et la légitimité dans la préparation et la réalisation des Assises en construisant des critères objectifs communiqués en amont à l’opinion nationale pour le choix des participants ;
4. Exige une organisation et une préparation sérieuse et rigoureuse des Assises Nationales Souveraines en s’inspirant dans son contenu et processus des bonnes pratiques déjà expérimentées au Burkina Faso et ailleurs en Afrique ;
5. Exige que les assises soient diffusées directement sur les antennes de la télévision et de la radio nationale ;
6. Recommande aux Forces de Défense et de Sécurité de réaliser incessamment des Assises nationales de l’Armée en vue de donner un véritable espoir à la cohésion inter et intra forces, de permettre aux FDS de faire leur mue et d’envisager la constitution d’une vraie Armée nationale patriotique ;

Pour finir, nous appelons le Peuple à se mobiliser davantage, de rester vigilant et de demeurer conscient qu’il est le seul détenteur du pouvoir, excluant de fait tout clan civil, militaire ou civilo-militaire de la tentation de se prévaloir d’une quelconque puissance temporaire pour piétiner les intérêts de la Patrie.

**Ouagadougou le 13 octobre 2022**

**Pour le Comité d’orientation de la MIFa**

1. **Pr. Etienne TRAORE** (Enseignant-chercheur à la retraite de philosophie

morale et politique à l’université Joseph KI ZERBO),

1. **Pr. Taladidia THIOMBIANO (**Enseignant-chercheur à la retraite en

Sciences économiques et de gestion, Université Thomas SANKARA)

1. **M. Kalifara SERE** (Administrateur Civil à la retraite)
2. **Pr. Yoporeka SOMET** (Enseignant-chercheur en Philosophie et

Egyptologie, Dedan Kimathi University of Technology, Kenya)

1. **Dr. Nongainéba Benjamin ZOUMBA** (Enseignant-Chercheur en Sciences

économiques et de gestion à l’Université Thomas SANKARA)

1. **M. Ollo Mathias KAMBOU** (Assistant de Recherche et Doctorant en

Sciences de la Population Université Joseph KI ZERBO)

1. **M. Abdoulaye DERRA** (Economiste, Canada)
2. **Dr. Kwesi Debrsèoyir Christophe DABIRE** (Enseignant-chercheur en

Philosophie, France).

**Contact utile : + 226 78 39 78 46 / + 226 71 64 34 20**